



Le 22 juillet 2016

Faculté de droit

Chère étudiante,
Cher étudiant,

Vous trouverez ci-joint la formule **Choix définitif de cours** pour l'année universitaire 2016-2017 ainsi que l'horaire des cours et le programme de la rentrée. L'horaire des cours et le programme de la rentrée sont également affichés sur la page Web de la Faculté de droit (www.umoncton.ca/umcm-droit/).

Vous avez fait un choix préliminaire de cours au mois d'avril dernier. Comme vous le constaterez, certains cours ne figurent plus sur la liste définitive, vu le faible nombre de personnes les ayant choisis. Les personnes qui avaient choisi des cours qui ne seront pas offerts devront donc choisir d'autres cours parmi la liste offerte. Si ce n'est pas votre cas, nous vous demandons de respecter, autant que possible, le choix que vous avez fait au mois d'avril puisque les charges d'enseignement et les horaires ont été établis en fonction de ce choix. Vous devez retourner la formule **Choix définitif de cours** au plus tard **le vendredi 12 août 2016**, à l'adresse suivante :

Bureau du doyen
Faculté de droit
UNIVERSITÉ DE MONCTON
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9

Je vous rappelle que le choix définitif de cours ne peut être modifié après la date limite d'inscription, soit le vendredi 2 septembre 2016, sans l'approbation préalable du doyen. Le changement est notamment refusé s'il aurait pour effet d'entraîner l'annulation d'un cours.

Les documents de la trousse d'inscription, le Répertoire 2016-2017 ainsi que l'horaire des cours seront disponibles sur le site WEB du campus de Moncton (www.umoncton.ca/umcm/). Il n'y aura aucun envoi postal à cet égard. Vous pouvez vous inscrire à compter du mercredi 17 août à midi (heure du Nouveau-Brunswick). **LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION EST LE VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2016**, et les cours débutent le mardi 6 septembre 2016.

Je vous souhaite un bel été et vous encourage vivement à participer aux activités traditionnelles de la rentrée qui auront lieu le jeudi 1^{er} septembre 2016. Ce sera une occasion pour vous de rencontrer les nouveaux étudiants et étudiantes et de discuter avec eux. Veuillez également noter que tous les services administratifs seront regroupés au Centre étudiant le jeudi 1^{er} septembre et le vendredi 2 septembre pour répondre à vos besoins et questions avant le début de vos cours.

Au plaisir de vous revoir bientôt!

Le doyen,

Fernand de Varennes

Pièces jointes

FACULTÉ DE DROIT – CHOIX DÉFINITIF DE COURS – 2016-2017
J.D. POUR ÉTUDIANTE OU ÉTUDIANT RÉGULIER, J.D.-M.A.P., J.D.-M.B.A. ET J.D.-M.E.E.

**VOUS AVEZ JUSQU'AU VENDREDI 12 AOÛT 2016 POUR NOUS FAIRE PARVENIR
 VOTRE FORMULAIRE COMPLÉTÉ.**

NOM : _____ NI : _____

PROGRAMME : _____

ANNÉE D'INSCRIPTION EN 2016-2017 : 2^e 3^e (4^e ~ prog. combiné)

INSTRUCTIONS

- Faites état, au moyen de ce formulaire, de votre choix définitif de cours pour les sessions d'automne 2016 et d'hiver 2017 seulement. Sélectionnez les cours auxquels vous prévoyez vous inscrire au moyen d'un crochet.
- Vous devez normalement vous inscrire à chaque session à des cours d'une valeur globale de 15 crédits; notez que, pour une des sessions pendant lesquelles vous êtes inscrit au J.D. pour étudiante ou étudiants régulier, vous devez vous inscrire à des cours valant globalement 18 crédits.
- Vous devez en tout temps maintenir une inscription à temps complet à votre programme d'études; vous devez réussir tous les cours obligatoires et un nombre suffisant de cours à option s'y rattachant pour cumuler le nombre de crédits nécessaires à l'obtention de votre diplôme dans le délai prévu.
- Le cours **DROI3515 - Mémoire** s'étend sur deux sessions consécutives et ne compte que pour **3 crédits**. VOUS DEVEZ DONC VOUS Y INSCRIRE, SI VOUS L'AVEZ CHOISI, AUX SESSIONS D'AUTOMNE 2016 ET D'HIVER 2017.
- Les inscriptions au cours **DROI2235 - Compétitions de plaidoirie (tribunaux-écoles)** sont faites par la **Faculté** au cours de la session d'automne. Il en est de même pour les cours **DROI3540 (Mentorat)** et **DROI3540 (Poursuite pénale : applications)**. **Vous ne devez donc pas vous y inscrire par MANIWeb.**
- Vous trouverez ci-joint l'horaire des cours. Tenez compte de celui-ci dans votre choix de cours.
- Un cours à option figurant sur cette liste peut être annulé si les circonstances l'exigent.

➡ TOUS LES COURS À OPTION SONT CONTINGENTÉS À 25 INSCRIPTIONS. ⬅

COURS OBLIGATOIRES

(J.D. pour étudiante ou étudiant régulier – 2^e ou 3^e année – 33 crédits)(*)

<i>(Cours de 3 crédits)</i>	Semestre	✓ Choix
DROI2033 Plaidoirie en appel	1	
DROI2220 Droit administratif I	1	
DROI2311 Sociétés commerciales	2	
DROI2321 Histoire du droit	2	
<i>OU</i>		
DROI2322 Philo et socio du droit	2	
DROI2425 Droit fiscal I	1	
DROI3000 Fiducies	2	
DROI3063 Procédure civile	2	
DROI3110 Droit de la preuve	1	
DROI3234 Droits fondamentaux	1	
DROI3515 Mémoire	1 et 2	
DROI3541 Responsabilité professionnelle	1	

(*) Les étudiantes et les étudiants inscrits à un programme combiné doivent tenir compte du profil du programme particulier auquel ils sont inscrits.

COURS À OPTION

(J.D. pour étudiante ou étudiant régulier – 2^e ou 3^e année – 30 crédits)

TOUS LES COURS À OPTION SONT CONTINGENTÉS À 25 INSCRIPTIONS ET SONT D'UNE VALEUR DE 3 CRÉDITS.

LISTE DES COURS À OPTION PARMIS LESQUELS CHOISIR POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2016-2017

	Semestre	✓ Choix	
DROI1224	Droit international public (*)	1	
DROI2010	Rédaction juridique	1	
DROI2116	Sûretés immobilières	2	
DROI2210	Concurrence et consommation (*)	1	
DROI2231	Procédure pénale	1	
DROI2233	Infractions criminelles	2	
DROI2235	Compétitions de plaidoirie (**)	2	
DROI2310	Droit de la famille	2	
DROI2321	Histoire du droit	2	
DROI2322	Philo et socio du droit	2	
DROI2326	Droit du travail	1	
DROI2327	Rapports collectifs de travail (*)	2	
DROI2412	Droit des affaires	2	
DROI3010	Droit des successions	1	
DROI3023	Modes de règlement de conflits (*)	2	
DROI3033	Droit des peuples autochtones (*)	2	
DROI3043	Plaidoirie en 1^{re} instance	1	
DROI3117	Transactions immobilières	2	
DROI3120	Droits linguistiques	1	
DROI3437	Droit des assurances	2	
DROI3500	Droit maritime (*)	2	
DROI3540	Problèmes juridiques actuels		
	– Mentorat à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick (**)	1	
	– Mentorat à la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse (**)	Printemps	
	– Poursuite pénale : applications (**)	1	
	– Poursuite pénale : applications (**)	2	
DROI3546	Propriété intellectuelle (*)	1	
DROI3547	Valeurs mobilières (*)	2 ^(†)	
DROI6050		1	

(*) Ces cours ne seront pas offerts en 2017-2018.

(**) La Faculté de droit inscrira elle-même à ces cours les personnes qui les suivront.

(***) Ce cours est réservé aux étudiantes et aux étudiants inscrits à la maîtrise en droit (LL.M.).

(†) Ce cours, qui devait initialement être offert au premier semestre, sera maintenant offert au deuxième semestre.

SEMESTRE D'AUTOMNE 2016

2016-2017 2 ^e et 3 ^e ANNÉES 1 ^{er} SEMESTRE			LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
DROI1224	Droit international public <i>Denis Roy</i>	8 h 30						
DROI2010	Rédaction juridique <i>Malaïka Bacon-Dussault</i>		DROI3120 M DOUCET	DROI2010 M BACON-DUSSAULT	DROI3234 R LEBLANC 8 h 30 - 9 h 45 (132)	DROI2220 N LAMBERT	DROI3234 R LEBLANC 8 h 30 - 9 h 45 (132)	
DROI2033	Plaidoirie en appel <i>James Lockyer</i>	10 h	8 h 30 - 11 h 15 (132)	8 h 30 - 11 h 15 (136)		8 h 30 - 11 h 15 (136)		
DROI2210	Concurrence et consommation <i>Daniel A. Richard</i>							
DROI2220	Droit administratif I <i>Nicolas Lambert</i>			DROI3110 N LÉGER-RIOPEL		DROI3541 A BOUDREAU OUELLET		DROI2231 J TRAHAN
DROI2231	Procédure pénale <i>Jean E. Trahan</i>	12 h	DROI2033 J LOCKYER 12 h - 13 h 15 (132)	10 h - 12 h 45 (136)	RÉSERVÉ			
DROI2326	Droit du travail <i>Yves Goguen</i>							DROI2326 Y GOGUEN
DROI2425	Droit fiscal I <i>André Carroll</i>	13 h 30					12 h - 14 h 45 (136)	
DROI3010	Droit des successions <i>Michel J.C. Cyr</i>			DROI3043 J LOCKYER	DROI3043 J LOCKYER	DROI1224 D ROY		
DROI3043	Plaidoirie en 1 ^{re} instance <i>James Lockyer</i>							
DROI3110	Droit de la preuve <i>Nicholas Léger-Riopel</i>	15 h		13 h 30 - 17 h (142)	13 h - 16 h 15 (142)	13 h 30 - 16 h 15 (136)		
DROI3120	Droits linguistiques <i>Michel Doucet</i>							
DROI3234	Droits fondamentaux <i>Robert L. LeBlanc</i>	16 h 30						
DROI3541	Responsabilité professionnelle <i>Andréa Boudreau Ouellet</i>		DROI2425 A CARROLL	DROI2000 S-P GODBOUT 16 h 30 - 17 h 45 (142)	DROI2210 D RICHARD	DROI2000 S-P GODBOUT 16 h 30 - 17 h 45 (142)		
DROI3546	Propriété intellectuelle <i>Louise Guerrette</i>							
DROI6050	Recherche juridique approfondie <i>Michel Doucet</i>	18 h	16 h 30 - 19 h 15 (132)	DROI3043 J LOCKYER	17 h - 19 h 45 (132)	DROI3010 M CYR		
				18 h - 21 h 30 (142)		17 h 30 - 20 h 15 (132)		

JOURNÉES D'ÉTUDE
31 oct. - 4 nov. 2016

➡ NOTE IMPORTANTE : La Faculté de droit se réserve le droit de modifier cet horaire. ⬅

DERNIÈRES MODIFICATIONS : le 12 août 2016

SEMESTRE D'HIVER 2017

2016-2017 2^o et 3^o ANNÉES 2^o SEMESTRE			LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
DROI2116	Sûretés immobilières <i>Michel J.C. Cyr</i>	8 h 30		DROI2311 R LEBLANC 8 h 30 - 9 h 45 (132)		DROI3547 À DÉTERMINER	DROI2322 D ROY	DROI2311 R LEBLANC 8 h 30 - 9 h 45 (132)
DROI2233	Infractions criminelles <i>Jean E. Trahan</i>							
DROI2310	Droit de la famille <i>Malaïka Bacon-Dussault</i>	10 h			8 h 30 - 11 h 15	8 h 30 - 11 h 15		
DROI2311	Sociétés commerciales <i>Robert L. LeBlanc</i>		DROI2310	DROI3437	(136)	(136)	DROI3117	DROI3033
DROI2321	Histoire du droit <i>Nicolas Lambert</i>		M BACON-DUSSAULT	M BACON-DUSSAULT			A BOUDREAU OUELLET	F de VARENNES N METALLIC A LOMBARD et al.
DROI2322	Philo et socio du droit <i>Denis Roy</i>	12 h	10 h - 12 h 45	10 h - 12 h 45	RÉSERVÉ		10 h - 12 h 45	10 h - 12 h 45
DROI2327	Rapports collectifs de travail <i>Yves Goguen</i>		(136)	(136)			(136)	(132)
DROI2412	Droit des affaires <i>Thomas Raffy</i>							
DROI3000	Fiducies <i>À déterminer</i>	13 h 30	DROI2327	DROI3500	DROI2321	DROI3023	DROI3000	
DROI3023	Modes de règlement de conflits <i>Denis Roy</i>		Y GOGUEN	D ROY	N LAMBERT	D ROY	À DÉTERMINER	
DROI3033	Droit des peuples autochtones <i>Fernand de Varennes, Naomi Metallic, Alisa Lombard, et al.</i>	15 h	13 h 30 - 16 h 15 (136)	13 h 30 - 16 h 15 (136)	13 h 30 - 16 h 15 (136)	13 h 30 - 16 h 15 (136)	13 h 30 - 16 h 15 (132)	
DROI3063	Procédure civile <i>Anne M. Richard</i>							
DROI3117	Transactions immobilières <i>Andréa Boudreau Ouellet</i>	16 h 30						
DROI3437	Droit des assurances <i>Malaïka Bacon-Dussault</i>	17 h 30	DROI2233 J TRAHAN	DROI3063 A RICHARD	DROI2412 T RAFFY	DROI2116 M CYR		
DROI3500	Droit maritime <i>Denis Roy</i>	18 h	16 h 30 - 19 h 15 (132)	17 h - 19 h 45 (132)	17 h 30 - 20 h 15 (136)	17 h 30 - 20 h 15 (132)		
DROI3547	Valeurs mobilières <i>À déterminer</i>							

JOURNÉES D'ÉTUDE

6 - 10 mars 2017

➡ **NOTE IMPORTANTE** : La Faculté de droit se réserve le droit de modifier cet horaire. ⬅

DERNIÈRES MODIFICATIONS : le 22 juillet 2016



PROGRAMME DE LA RENTRÉE – LE JEUDI 1^{er} SEPTEMBRE 2016 –

- 8 h 30 Petit-déjeuner au salon étudiant (pièce 109)
- 9 h Mot de bienvenue du doyen de la Faculté de droit et présentation du corps professoral et du personnel de la Faculté (pièce 142)
- Présentation de l'Association des étudiantes et étudiants en droit de l'Université de Moncton
- Présentation du programme des activités de la Rentrée 2016
- Présentation du monitorat étudiant par le moniteur Khalil Hajeri
- Séance d'information sur les programmes PRO BONO
- 9 h 45 Présentation du Centre de traduction et de terminologie juridiques
- Présentation de l'Observatoire international des droits linguistiques
- Présentation des services de la Bibliothèque de droit Michel-Bastarache
- 10 h 15 Pause (pièce 109)
- 10 h 30 Table ronde avec des anciens et des anciennes de la Faculté de droit sur la pertinence des études en droit (pièce 142)
- 12 h Déjeuner au salon étudiant (pièce 109)
- 13 h Déplacement, avec le moniteur, vers le Centre étudiant pour la visite de kiosques relatifs aux services aux étudiantes et aux étudiants

FACULTÉ DE DROIT
UNIVERSITÉ DE MONCTON

ACCUEILLANTE

JEUNE

DYNAMIQUE

LA COMMON LAW
EN FRANÇAIS
C'EST ICI QUE ÇA SE PARLE



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté de droit